

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE** (pour diffusion immédiate)

## Écocentres : Arrêt temporaire de la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 25 mai 2020 – La MRC des Laurentides demande aux citoyens de ne pas apporter leurs résidus domestiques dangereux (RDD) dans les écocentres, jusqu'à nouvel ordre.

Le confinement causé par la pandémie du COVID-19 ayant porté les gens à faire le ménage de leur remise et à entreprendre des travaux de rénovation, les écocentres de la région sont submergés de matières résiduelles apportées par les citoyens, dont des résidus domestiques dangereux (RDD).

Les RDD sont des substances qui exigent un entreposage sécuritaire, à la fois pour la santé des individus et pour l'environnement. Or, l'achalandage accru que connaissent les écocentres est tel que les contenants pour RDD débordent et que le service régulier de collecte de ces matières ne suffit plus à faire la place nécessaire pour les entreposer.

Les substances suivantes sont considérées comme étant des RDD. Nous pouvons les reconnaître facilement grâce aux pictogrammes apparaissant sur les contenants (corrosif, inflammable, toxique ou explosif) :

- Peinture, vernis et solvant
- Huile à moteur usagée (dans de petits contenants)
- Aérosols
- Oxydants
- Bonbonnes de propane
- Pesticides et engrais
- Cartouches d'encre
- Produits nettoyants
- Ampoules fluocompactes
- Thermomètres
- Extincteurs (domestiques seulement)
- Piles alcalines et rechargeables

La MRC des Laurentides demande donc aux citoyens de garder temporairement leurs RDD à la maison, le temps que les services de collecte aient le temps de vider les contenants d'entreposage

actuels, ce qui pourrait prendre quelques semaines. Elle rappelle également qu'il est important de ne pas disposer des RDD dans le bac à déchets ou en bordure de route.

Nous remercions les citoyens de leur collaboration. La MRC des Laurentides émettra un communiqué dès que la situation sera de retour à la normale.

- 30 -

## Source et information :

Nicolas Joly Directeur Environnement et Parcs MRC des Laurentides 819-425-5555 poste 1008

MRClaurentides.qc.ca